

# 62 HEURES DE DÉTENTION POUR QUELQUES TRAITS DE MARQUEUR ?

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 2012, vers une heure du matin, deux personnes s'opposant au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes ont été interpellées à proximité du local du Parti Socialiste du 12e arrondissement, sur lequel ont été relevées des inscriptions et affiches en soutien aux habitants et occupants de la « Zone A Défendre ». Suite à cela, nos camarades ont été emmenés au commissariat du 19e arrondissement et placés en garde-à-vue, avant d'être transférés à la mi-journée au commissariat du 4e. Accusés dans un premier temps "d'outrage commis en réunion à l'encontre d'une personne chargée d'une mission de service public", dans la mesure où une inscription relevée sur la façade du local PS désignait directement Jean-Marc Ayrault, premier ministre et porteur du projet d'aéroport, en utilisant le jeu de mot "Ayrault-porC", ces chefs d'inculpation ont finalement été abandonnés.

La police a ensuite tenté de leur faire porter le chapeau de dix autres faits de dégradations sur d'autres locaux parisiens du PS, sans plus de succès. Auditionnés de manière insistante sur leur engagement politique, perquisitionnés et maintenus durant plus de 60 heures pour être déférés au Parquet, ils sont finalement cités à comparaître devant la 24ème Chambre du TGI de Paris le 16 janvier 2013 à 9h pour « dégradation légère » et « refus de prélèvement biologique ».

Ne nous y trompons pas, cette garde à vue n'avait rien de fortuite : on ne leur reproche pas seulement le fait d'avoir gribouillé la façade du Parti Socialiste, mais le fait d'assumer publiquement un positionnement politique qui déstabilise le gouvernement actuel, positionnement que nous assumons tous : nous sommes résolument opposés à ce projet destructeur et à Vinci et son monde !

D'autres personnes ont déjà été lourdement condamnées dans le cadre de cette lutte, notamment suite aux arrestations des 23-26 novembre qui ont fait suite à l'intervention agressive des forces de l'ordre pour l'expulsion de plusieurs lieux occupés sur la ZAD. Ces condamnations pour l'exemple nous montrent combien l'Etat est déterminé à briser nos énergies en criminalisant aléatoirement des personnes impliquées dans cette lutte.

Nous accordons notre soutien total à toutes les camarades inculpé-e-s ou condamné-e-s dans le cadre de cette lutte, mais aussi des autres luttes contre les projets mégalomanes de Vinci et de son monde (forêt de Khimki, No TAV, aéroport de Phnom Penh...).

Nous signons aujourd'hui cet appel comme nous signerons demain, pour montrer à l'Etat que notre détermination à lutter contre ses grands projets inutiles est sans faille.

**ABANDON DES POURSUITES !**

**RENDEZ-VOUS LE 16 JANVIER 2013 À 8H30  
DEVANT LA 24ÈME CHAMBRE DU TGI DE PARIS  
(MÉTRO CITÉ - 4, BD DU PALAIS) POUR  
SOUTENIR LES CAMARADES**

**RASSEMBLEMENT À 12H00 MÊME ADRESSE  
POUR DIRE NON À LA RÉPRESSION DE LA  
LUTTE CONTRE L'AÉROPORT**